



Communiqué n° 10 du 15 mai 2019

ARBORICULTURE

FEU BACTERIEN

Compte tenu des basses températures de ces derniers temps, le risque d'infection par le Feu bactérien est très faible, sauf pour les jeunes plantations qui fleurissent dès maintenant. Ces dernières ne doivent pas être arrosées sur frondaison si les températures demeurent élevées ces deux prochaines semaines. En cas de risque d'infection selon [Agrometeo / Feu bactérien](#), un traitement avec Armicarb (10 kg/ha) dessèche les pétales et réduit fortement le danger.

COCHENILLE FARINEUSE

Pour l'instant, les captures de jeunes larves sur notre réseau d'observation demeurent toujours faibles. Avec la remontée des températures prévue ces prochains jours, une augmentation des éclosions est fort probable.

Lutte : si ce n'est déjà fait, une application de Movento SC dans les parcelles fortement touchées les années précédentes devrait être effectuée cette fin de semaine, si les conditions climatiques le permettent. Pour tout autre traitement, les prochains communiqués fourniront les renseignements nécessaires.

VITICULTURE

MILDIU - OIDIUM

Les pluies du 8 mai ont provoqué des infections primaires de mildiou dans la majorité du vignoble. Seules quelques stations météo du réseau www.agrometeo.ch n'ont pas annoncé cet événement : Grimisuat (œufs d'hiver de mildiou pas encore mûrs), Leuk et Vispéral (conditions climatiques nécessaires à l'infection non réunies). La fin de l'incubation est attendue pour le 21 mai dans les situations précoces.

Si la vigne est déjà bien développée (plus de 4-5 feuilles étalées, pousses de 30 cm ou plus), un traitement contre le mildiou est recommandé juste avant les premières pluies suivant la fin de l'incubation. Le suivi attentif des prévisions météo et de l'évolution du champignon sur www.agrometeo.ch permet de positionner au mieux cette première intervention. Un produit contre l'oïdium peut être ajouté à la bouillie de traitement, mais n'est pas nécessaire dans les parcelles peu sensibles à cette maladie, où la lutte peut débuter au stade « 10 feuilles étalées ».

Dans les situations moins précoces, il est encore trop tôt pour débuter la lutte contre ces maladies. Nous vous informerons dans le prochain communiqué.

Nous vous sommes reconnaissants de nous signaler sans délai toute observation éventuelle de taches d'huile de mildiou ou de premiers symptômes d'oïdium.



PYRALE

Bien que peu problématique, ce ravageur pourrait dépasser le seuil de tolérance dans certaines vignes où il est habituellement présent (Ardon, Chamoson, Leytron). Pour estimer la nécessité d'une intervention, contrôlez 10 séries de 10 ceps et cherchez les chenilles (tissages visibles dans les grappes et dans les feuilles). Si le seuil de tolérance de 1 à 2 chenilles par cep est dépassé, il est conseillé d'intervenir rapidement avec Mimic, Steward, Prodigy, ou Audienz et Spintor en viticulture biologique.

SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE